

Paris, le 31 octobre 2020

## **Fermetures des commerces de proximité : l'APVF demande au Gouvernement des mesures équitables vis-à-vis des grandes surfaces**

Au nom de l'Association des Petites Villes de France, son Président, Christophe Bouillon, Maire de Barentin (76) et ancien député de Seine-Maritime, vient d'adresser un courrier en urgence au Premier Ministre pour lui faire part de la très vive inquiétude des élus de petites villes et du sentiment d'incompréhension et d'injustice qui prédomine chez nombre de petits commerçants à la suite des mesures de confinement et des fermetures des activités « non essentielles ».

Si l'ensemble des élus comprennent et approuvent les mesures fortes prises pour limiter la propagation du virus, ils s'interrogent sur les mesures relatives aux fermetures de commerces. Les mesures concernant les commerces de proximité n'apparaissent ni justes, ni compréhensibles. Beaucoup de ces commerçants connaissent déjà de très graves difficultés. Ainsi, il apparaît totalement inéquitable que les grandes surfaces puissent continuer à vendre des articles jugés « non essentiels », alors que les commerces de détails qui proposent les mêmes articles sont fermés.

L'APVF demande donc au Premier ministre qu'une règle simple et juste soit appliquée, comme celle qui vient d'être prise pour les livres et qui préserve les principes d'une concurrence équitable entre les grandes surfaces et les commerces de proximité. De même, ainsi que l'a préconisé un amendement sénatorial, l'APVF est favorable à ce que les préfets - qui sont les plus aptes à apprécier l'évolution de la situation sanitaire dans leur département - puissent avoir la possibilité, si la situation le permet, de rouvrir les commerces dits « non essentiels » dans leur département.

### **Contacts Presse**

**André ROBERT**, Délégué général - 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)  
**Clément CUNIN**, Relations avec la presse - 07 69 63 96 96 - [ccunin@apvf.asso.fr](mailto:ccunin@apvf.asso.fr)

**Association des petites villes de France**

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

